



LE RISQUE RADON

Le radon est un gaz naturel radioactif, incolore et inodore, provenant de la désintégration de l'uranium dans les roches. Il s'infiltra du sol vers les bâtiments et est nocif pour la santé.

Sa concentration varie selon l'étanchéité des bâtiments et la nature du sol.

La ville de Nîmes est en zone à faible potentiel radon (catégorie 1/3).

LES BONS RÉFLEXES

DANS VOTRE HABITATION

Niveau 1 : aucune obligation. La mise en œuvre de quelques gestes de bon sens permet de réduire la concentration de radon

Étanchéifier les points d'entrée du radon (fissures, plancher...)

Vérifier et entretenir le système d'aération

Ventiler caves, sous-sols et vides sanitaires

Ne pas boucher les grilles d'aération

Aérer les pièces au moins 10 minutes par jour



MESURES DE PRÉVENTION

- En France, chaque commune a un zonage de potentiel radon défini par l'IRSN.
- Depuis 1987, le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) classe le radon comme cancérogène pulmonaire.
- Pour réduire sa concentration, il faut mesurer et appliquer des actions correctives (étanchéité, ventilation, aération...).



CONTACTS UTILES

Sapeurs-pompiers :

18 ou 112

Police et Gendarmerie :

17 ou 112

SAMU :

15 ou 112

Secours pour sourds et malentendants :

114



EN CAS D'ALERTE, TENEZ-VOUS INFORMÉ

90.2 MHz – Écoutez
Ici Gard Lozère

Nimes.fr – Consultez
les réseaux sociaux
de la Ville de Nîmes



Pour en savoir +
sur les risques
majeurs
à Nîmes,
scannez
ce QR code

nimes.fr


